

La Paparelle



ASSOCIATION POUR
L'ÉTUDE ET LA SAUVEGARDE
DE LA VALLÉE DE CERVIERES

Association créée en 1969

Agréée par le Ministère de l'environnement
n°72085

72 le chef lieu 05100 Cervières



n°3

Juillet 2007

Éditorial

Avec l'été est venu le retour de la Paparelle qui s'était donné souvenirs nous en 2005 l'ambition d'informer les Cerveyrins et les adhérents de l'A.E.S.C. sur les actualités locales devenues de plus en plus diversifiées et complexes au fil des années.

Notre village change. L'arrivée de nouveaux habitants jugée positive sur son principe, car elle apporte un regain de vie au village notamment par la présence des enfants, ne se fait pas sans quelques difficultés. Rappelons les échos de la presse commentant fréquemment des conflits de voisinage relatif à l'installation de citadins dans les campagnes : intolérance aux aboiements des chiens, aux cris des coqs, aux passages des troupeaux, aux tas de fumiers,... Enfin ce qui fait la vie des villages agricoles de nos montagnes... malheureusement ce phénomène est d'actualité à Cervières.

Ne nous méprenons pas, nous ne sommes pas passéistes mais il nous semble urgent de défendre les « bonnes pratiques » héritées du passé afin de continuer à préserver l'environnement.

« Des circonstances historiques et géographiques ont permis à Cervières de conserver quasi intacts des paysages et un milieu biologique remarquable qu'il convient de transmettre aux générations de demain. Le cas de Cervières est exemplaire en ce sens qu'il présente une communauté humaine qui a cherché à faire coexister une exploitation rurale des richesses naturelles et certaines formes de tourisme respectueuses de ces richesses.

Fidèle à la pensée de nos prédécesseurs, L'A.E.S.C. estime :

- Que notre vallée doit se développer de façon équilibrée.
 - Que dans ce but, elle doit maintenir, préserver et favoriser les activités agricoles qui ont su conserver intacts les paysages qui attirent des touristes de plus en plus nombreux. ».
- N'oublions pas que ce sont les agriculteurs qui entretiennent la montagne et qu'un agriculteur sans bêtes n'est plus un agriculteur.

Partout ailleurs les élus se cassent la tête pour revenir à des pratiques respectueuses de l'environnement, pour réduire l'impact de l'activité humaine sur la nature. A Cervières il ne suffit que de maintenir, soutenir, encourager et surtout respecter les agriculteurs qui font preuve d'une exceptionnelle ténacité pour exercer leur travail

Bonne lecture à tous.

**DOSSIERS
EN COURS**

LE CENTRE DE SENSIBILISATION à L'ENVIRONNEMENT :

Maison Dominique Savio

Pour sa première année d'ouverture, le centre de sensibilisation à l'environnement inauguré le premier Juillet 2006, a vu les activités pédagogiques évoluer dans plusieurs domaines :

• **Découverte de la forêt :**

Reconnaissance sur le terrain des différentes essences qui peuplent les forêts cerveyrines.

• **Le bois :**

Visite de la scierie de Val des Prés

Visite du musée personnel de Monsieur Chiorino, menuisier à l'Argentière.

Découverte de sa collection d'outils pour travailler le bois.

• **Le pastoralisme à Cervières :**

Visite des bergeries et l'élevage ovin et caprin

Visites des étables et l'élevage bovin

Les animaux de la ferme

• **La laine :son travail et son usage**

Atelier à Cervières, dans l'école, autour de la laine avec une animatrice de la filature Longo Maï.

• **Le secours en montagne**

Les enfants ont été enchantés par la présence d'un hélicoptère de PGHM.

Travail de recherche du chien d'avalanche.

• **Le ski de fond**

Il a remplacé les activités pédagogiques à Cervières. Les enfants ont pratiqué ce sport sur plusieurs sites différents tout au long de l'hiver.

• **La culture des pommes de terre :**

Monsieur Thiébaud, accompagné de cerveyrins volontaires et amis, de parents d'élèves, ont planté des pommes de terre, à l'ancienne avec cheval et charrue.

A l'automne, les enfants découvriront et participeront à la récolte.

Le bilan de l'année 2006-2007 sera présenté aux cerveyrins, par Monsieur Thiébaud, autour du verre de l'amitié lors de la rentrée en ouverture de la session 2007-2008.

Alain Thiébaud tient à remercier les Cerveyrins pour leur confiance :

« *Tel un jardin que l'on travaille quotidiennement, je désire travailler à la qualité des relations avec les personnes qui font partie de l'environnement dans lequel se situe la Maison Dominique Savio.* »

PATRIMOINE RELIGIEUX

Rappelons que depuis l'été 2002, grâce au travail d'André MEYER et de Catherine BÉNARD, l'A.E.S.C. a amorcé un travail concernant la sauvegarde des bâtiments et objets religieux de la vallée :



- participation aux réunions annuelles des services du patrimoine en Briançonnais.
- Propositions de restaurations de chapelles.
- Inventaires photographiques des objets des églises et des chapelles.

En 2002, les habitants de Lachau ont proposé de participer à la réfection de la chapelle St Élisabeth, la restauration n'a pas été possible par ce biais volontariste et généreux en raison d'impératifs architecturaux mais l'élan était donné.

Les délais annoncés dans la Paparelle N°2 sont respectés, ST Élisabeth est non seulement sauvée mais retrouve une nouvelle jeunesse avec un toit de lauzes puisque sous les bardeaux se cachait son joli toit d'origine.

Lors de l'Assemblée générale de 2004, l'A.E.S.C., à pris par vote la décision de proposer son aide à la Mairie de Cervières pour monter un dossier de restauration concernant un tableau religieux classé, tableau considéré comme étant le plus en danger de détérioration.

Nous pouvons vous annoncer que la municipalité a acceptée le principe de sa restauration, le tableau est lui aussi parti pour un lifting, il y a peu de temps.

Le financement est pris en charge à 50 % par l'État ; 20 % par le Conseil Général ; les 30 % restant sont à la charge de la commune, l'A.E.S.C. a contribué à cette somme par un don de 500 euros.

NATURA 2000

Durant l'automne, a eu lieu une réunion à l'intention des éleveurs de Cervières spécifiquement à l'initiative de l'opérateur du Site:

« Cervières - Roche-Brune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette », Mr F. SUB avec les représentants des Espaces Naturels de Provence afin de cerner les pratiques agricoles et de recueillir les observations et difficultés des agriculteurs.

Depuis le travail d'inventaires des Habitats a été finalisé et dernièrement, le 26 juin, s'est tenu la réunion de validation de ces inventaires par le C.S.R.P.N. Comité Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

Validation sous réserve de modifications de quelques éléments cartographiques.

Cette validation obtenue va permettre de définir les enjeux et objectifs qui seront présentés courant septembre 2007.

Des propositions de mesures concrètes, dans l'intérêt de la conservation seront ensuite proposées.

LA CARRIÈRE des Établons ET LE CENTRE DE STOCKAGE de TerreRouge

Lors de l'Assemblée Générale de l'A.E.S.C. dans l'été 2006, il a été voté d'ouvrir un groupe de travail concernant l'opportunité de continuer l'extraction de matériaux sur la commune. Cette extraction massive et à longue échéance n'étant pas sans conséquences pour l'environnement.

En effet le bail de location se terminant en décembre 2006, (si ce bail a réellement existé puisqu'il reste introuvable) nous nous sommes inquiété de la continuité de ces extractions à cause de l'importance du nouveau repreneur.

Un important travail a été réalisé pour y voir un peu plus clair, de nombreuses demandes pour informer la population ont été présentées auprès de la Municipalité, qui n'a jamais désiré y répondre.

Courant février l'A.E.S.C. a donc organisée une réunion en direction de la population

(Seuls 2 conseillers étaient présents à titre personnel), suite à cela il a été rédigé une LETTRE OUVERTE AUX CERVEYRINS où l'A.E.S.C. a exposée les résultats obtenus de ce travail de recherche, ses conclusions et ses propositions. Chaque adhérent en a reçue un exemplaire.

« Désormais l'A.E.S.C. aura, quant à elle, assumé jusqu'au bout son devoir d'information pour la préservation de la Vallée auprès des habitants et du Conseil Municipal.

En prenant une décision lourde de conséquences pour les 10 années à venir, voir plus,

Le Conseil Municipal assurera la pleine responsabilité de cette décision, et de ces conséquences.

C'est pourquoi, nous proposons un moratoire d'un an en attendant la prochaine équipe Municipale. »

Ainsi se terminait cette lettre.

A l'heure actuelle le Conseil Municipal n'a pas répondu à cette demande de moratoire.

LE CHENAILLET

Rappelons les motivations de l'A.E.S.C. pour ce dossier : comme beaucoup de visiteurs qui nous font part régulièrement de leur étonnement, nous pensons

que l'importante fréquentation du Massif du Chenaillet devrait constituer un véritable atout pour le développement touristique de la commune (en particulier en ce qui concerne la remise en fonctionnement du centre de vacances « Le Rochebrune »

L'A.E.S.C. ayant pris contact avec le Centre Briançonnais de Géologie Alpine (C.B.G.A.) en 2005, a pu cerner l'ampleur de cette fréquentation par un chiffrage qui a du progresser depuis.

Aurélié Orvain, salariée du C.B.G.A. nous a ainsi appris que le site du Chenaillet attirait chaque année quelques 7000 scolaires encadrés par 17 accompagnateurs en montagne sur une période de 12 semaines réparties sur le printemps et l'automne. Et que, par conséquent il y a un réel besoin de logements, en particulier ceux à l'écart de Briançon, très prisés par les enseignants.

Cette année nous apprenons que le C.B.G.A. est en cours de négociation pour acquérir un bâtiment à Puy St André pour loger ces visiteurs.

Comment peut-on comprendre que la municipalité ait négligé à ce point cette opportunité ?

Rappelons qu'en 2005 Mr Cirrio avait sollicité, le Conseil Municipal, en l'invitant sur le terrain. Est-il trop tard ?

POSITION DE L'A.E.S.C. concernant les sports motorisés sur la commune.

Plus que jamais L'A.E.S.C. milite pour le développement d'un « tourisme doux » protégeant l'environnement et respectant les activités agricoles reconnues comme indispensables à l'entretien de nos montagnes ; excluant tous loisirs motorisés : moto-cross, trials, voitures tous terrains motos neiges et quads dans les espaces naturels comme l'interdit la loi de 1991.

Malheureusement cet hiver les infractions à cette loi ont perduré sur l'Izoard comme dans la plaine des Fonds , la piste des skieurs de fond le long du Lasseron a été largement empruntée par les motoneigistes qui ne respectent vraiment pas les fondeurs puisque cette piste leur était réservée par la Municipalité.

L'Association ne peut que se désoler de constater que notre Municipalité n'intervienne ni pour faire respecter la loi en cas d'infraction de circulation ni même au niveau de la publicité librement et massivement diffusée dans le Briançonnais pour les taxis neige en direction de l'Izoard.

Nous saluons le travail réalisé par l'Association S.O.S. Environnement Haute Durance qui défend les Espaces Naturels comme le prévoit la loi de 1991.

Celle-ci s'est d'ailleurs portée partie civile pour « l'utilisation d'engins motorisés le 1^{er} janvier 2006. » On se souvient de l'agression qui a eu lieu ce jour là dans les virages derrière le chef lieu.

Verdict attendu en Décembre 2007.

L'A.E.S.C. adhère aux positions prises par les associations de défense de l'environnement et demande la stricte observation de la LOI afin de préserver et ne pas mettre en péril l'une des rares vallées restée intacte en Briançonnais et ce pour des intérêts individualistes au dépens de l'intérêt général de notre commune.

VIE CERVEYRINE

Nouvelles de nos anciens

Malheureusement cette année André qui est retourné en Isère, passer sa retraite, ne sera pas l'auteur de cette rubrique, bien qu'il soit toujours aussi près de nous tous, il apprécie nos visites et reste en contact avec l'Association qu'il continue de soutenir.

Joséphine Rey
Françoise Faure-Brac de L'Alp,
Françoise Brunet, Julie Brunet, Marie Faure
Brac vont bien.

Comme avait conclu André, l'an dernier dans le N° 2 de la Paparelle, « à l'autre bout de la chaîne apparaissent les tous petits qui rajeunissent Cervières. »

Carnet rose et blanc

Saluons la naissance de :

- * Quentin Fontaine dont les parents sont venus récemment augmenter la population Cerveyrine.
- * Lucie Barelle , sa petite voisine née ce printemps.
- * Ajita Escher—Martin, née cet automne.

Tous nos vœux de bonheur à :

- * Fabrice et Pascaline Aumeunier qui se sont mariés le 17 JUIN dernier à Cervières.

Bienvenue à :

- * Frédéric Bénédict et Virginie Gatineau ainsi que leurs 3 enfants, Noé, Alice et Lilas qui viennent d'emménager à Cervières

Dernier communiqué : ATTENTION CONFUSION Im POSSIBLE

Rappelons que L'A.E.S.C. tient à informer les Cerveyrins, visiteurs et amoureux de la vallée de CERVIÈRES que notre association ne doit pas être confondue avec une autre association plus récente désignée sous le titre « les amis de la vallée de Cervières », appellation qui suscite la confusion d'autant que ses buts sont très différents de ceux de l'A.E.S.C.

MOT DE LA FIN

Ce N°3 de l'A.E.S.C. inaugure l'été 2007, et pour clôturer cette troisième saison d'informations, nous souhaitons à tous un bon été:

Aux agriculteurs une bonne récolte de foins, aux hébergeurs une bonne saison, à nos bergers et aux troupeaux, une bonne transhumance et aux vacanciers un repos réparateur.

**Nous vous informons que l'Assemblée Générale de L'A.E.S.C.
aura lieu le samedi 11 Août 2007 à 20h30
à la salle polyvalente.**

Les cartes postales des chalets et de la porteuse d'eau ont été réalisées par Amalia Domergue et sont vendues au siège de l'association.

Celle de la chapelle de Lachau a été peinte par André Meyer au profit de l'Association de Soutien aux détenus et leurs familles, L'A.S.D.F.

(imprimé par nos soins)



Les cartes postales des chalets et de la porteuse d'eau ont été réalisées par Amalia Domerque et sont vendues au siège de l'association.

Celle de la chapelle de Lachau a été peinte par André Meyer au profit de l'Association de Soutien aux détenus et leurs familles, L'A.S.D.F.

